

Paris, 23 février 2021

74 % du chiffre d'affaires 2020 de SUEZ identifié « durable » par la taxonomie européenne

Avec un an d'avance sur l'obligation européenne, SUEZ annonce que 74% de son chiffre d'affaires 2020 est admis dans le référentiel de la taxonomie européenne des activités durables. En 2019, la Commission Européenne a mis en place un référentiel commun à toutes les entreprises afin d'évaluer leur contribution positive à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ce pourcentage, très important, est une nouvelle preuve de la qualité du profil « ESG » de SUEZ pour les investisseurs souhaitant allouer leurs placements dans des activités durables. En effet, près de trois-quarts des activités du Groupe sont donc identifiées par la réglementation européenne comme contribuant à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans le cadre de son plan stratégique SUEZ 2030, le Groupe prévoit que 100% de ses solutions soient « durables¹ » à l'horizon 2030. Aujourd'hui, SUEZ est le seul groupe français positionné exclusivement sur les services essentiels à l'environnement.

Cette part élevée du chiffre d'affaires souligne la cohérence entre le plan stratégique SUEZ 2030 centré sur la préservation du capital naturel et la lutte contre le réchauffement climatique, et les objectifs vers lesquels la Commission européenne entend flécher les investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et la neutralité carbone. Le Groupe complètera également sa communication extra-financière en intégrant à sa Déclaration de Performance Extra-Financière 2020 avec les référentiels anglo-saxons SASB-TCFD afin de répondre aux attentes exprimées par la communauté financière.

La méthodologie développée par SUEZ a permis d'identifier le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 issu des activités éligibles à l'atténuation du changement climatique ainsi que celles contribuant aux cinq autres objectifs de la taxonomie européenne (adaptation au changement climatique, utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, transition vers l'économie circulaire, prévention et réduction de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes) dont les critères d'alignement devraient être publiés en 2021². Le référentiel est en cours de finalisation par les autorités européennes.

¹ Les solutions durables de SUEZ ont un impact positif sur l'environnement, le climat ou la biodiversité.

² Cette première évaluation de l'admissibilité et de l'éligibilité des activités de SUEZ a été menée sur la base du projet de Taxonomie et du projet d'Acte Délégué (annexe I) disponible à la date de consolidation du chiffre d'affaires 2020, au travers d'une approche méthodologique comprenant une analyse détaillée des activités du Groupe, à partir des processus, des systèmes de reporting existants et d'hypothèses formulées avec le management, le tout composant une méthode dont les éléments significatifs – hypothèses et interprétations, précisions et limitations méthodologiques – sont décrits dans la note méthodologique du rapport dédié. Le Groupe révisera cette méthodologie et les chiffres sur la base de l'évolution de la réglementation et notamment avec la publication des actes délégués en 2021.

L'analyse du chiffre d'affaires 2020 de SUEZ à l'aune du référentiel publié par les autorités européennes fait ressortir que :

- Les activités admissibles aux six objets de la Taxonomie verte européenne représentent 74% du chiffre d'affaires 2020 du Groupe SUEZ retenu pour cette analyse³ ;
- 18% du chiffre d'affaires couvrent d'autres activités alignées avec la proposition de valeur du plan SUEZ 2030 - impact positif sur la santé, la qualité de vie, l'environnement et le climat – et dont la correspondance ou la contribution au référentiel de la taxonomie verte européenne ne sont pas définies à date dans le référentiel européen à la date de la consolidation des états financiers
- Enfin, les activités non-retenues par le référentiel de la taxonomie par la Commission européenne représentent 8% du chiffre d'affaires. Le Groupe considère toutefois que ces activités participent directement à prévenir des pollutions impactant l'environnement et la santé humaine.

Le rapport dédié expliquant la méthode employée par le Groupe et la classification de ses activités est disponible sur le site internet de SUEZ.

Bertrand Camus, Directeur Général de SUEZ a commenté : « *L'engagement de la Commission Européenne à identifier les profils des entreprises contributrices au climat et à l'environnement est fondamental, c'est pourquoi nous avons devancé d'un an, l'analyse de notre chiffre d'affaires, selon le référentiel européen. Nous sommes donc en mesure d'afficher un chiffre d'affaires « vert » de près de 75%. Ce chiffre consolide l'ambition portée par notre plan stratégique SUEZ 2030 qui passe par le renforcement de notre expertise en matière de développement durable afin d'atteindre 100% de solutions durables à terme. Notre démarche proactive sur l'adoption de la taxonomie européenne illustre parfaitement le rôle de pionnier que nous exerçons sur le sujet et que nous souhaitons poursuivre afin d'augmenter cette part de chiffre d'affaires dans les années à venir. Ce succès s'adresse à l'ensemble de nos parties prenantes en particulier à un moment où nos actionnaires et les investisseurs souhaitent identifier une entreprise de premier rang en matière d'investissement responsable.* »

[Télécharger la note méthodologique](#)

Contacts :

Relations Media :

Isabelle Herrier-Naufle

+33 (0)6 83 54 89 62

Isabelle.herrier.naufle@suez.com

Analystes / Investisseurs :

Cécile Combeau / Baptiste Fournier / Julien Minot

+33 (0)1 58 81 24 05

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIXème siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 18,0 milliards d'euros.

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



³ Le chiffre d'affaires considéré pour cette analyse correspond au chiffre d'affaires consolidé du Groupe SUEZ pour l'exercice 2020 retraité des actifs détenus en vue d'être cédés.

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570